

République du Cameroun
Région de l'ouest
Département du Haut-Nkam
Groupement Bapouantou
Village Batack

Comité villageois de Développement de Batack
www.batack.org

**Micro projet communautaire de
construction d'un centre de santé
intégrée dans le village Batack**

Sommaire	Page
1. Résumé	3
2. Fiche d'identification du microprojet	4
3. Contexte socio économique	5
3.1 Présentation du projet	5
3.1.1 Localisation et accès	5
3.1.2 Relief et topographie	5
3.1.3 Réseau hydrologique	5
3.1.4 Climat	5
3.1.5 Aperçu du développement humain	5
3.1.6 Développement économique	5
3.1.7 Commerce	6
3.1.8 Autres activités	6
3.2 Description sommaire du micro projet	6
3.3 Contexte d'exécution	6
3.4 Justification du microprojet	7
3.5 Description des objectifs	7
3.6 Complémentarité avec les actions en cours ou à venir	8
3.7 Etudes -Impacts	9
4. Description des travaux	11
4.1 Description technique	11
4.2 Matériaux	11
4.3 Installation du chantier	12
4.4 Phase d'exécution	12
4.5 Durée des travaux	17
4.6 Chronogramme	18
4.7 Matériels de chantier	19
5. Coût et financement du microprojet	20
5.1 Devis quantitatif et estimatif de l'ouvrage	20
5.2 Coût des accessoires et matériels médicaux	25
5.3 Coût du micro projet	26
5.4 Plan de financement	27
6 Gestion du microprojet	27
6.1 Système de gestion du microprojet	27
6.2 Gestion durable du microprojet	28
7. Suivi- évaluation	29
7.1 Suivi- évaluation	29
7.2 Risque du micro projet	29
8. Réalisation du COVIDEBA	30
9. Projet du COVIDEBA	31
10. Annexes	32

1. Résumé

Titre du projet :

Microprojet Communautaire de construction et d'équipement d'un centre de santé communautaire dans le village Batack.

Zone d'intervention :

Le projet sera réalisé dans le village Batak groupement Baton rouge, arrondissement de Bandja département du Haut-Nkam dans la province de l'ouest.

Ce projet a été retenu parmi tant d'autre par le Comité villageois de développement au cours des ses assemblées générales extraordinaire du 17 décembre 2005, et validé par les populations bénéficiaires au cours des séances du travail organisées dans avec l'appui des autorités traditionnelles et du délégué

Départemental de la santé publique du Haut-Nkam qu'accompagnait le médecin de district de Bandja invité pour la circonstance par le président du COVIDEBA pou la circonstance (Voir annexe 1).

Le site retenu pour la réalisation de c projet a été présenté aux populations et aux autorités, il est localisé au centre du village a coté de l'école publique de Batack.

2. Fiche d'identification du micro projet

N° de référence	Désignation du microprojet : MICROPROJET COMMUNAUTAIRE DE CONSTRUCTION DUN CENTRE DE SANTE INTEGREE DANS LE VILLAGE BATAK	
Province : OUEST	Domaine d'intervention : SANTE COMMUNAUTAIRE	
Village : BATAK		
Agence d'exécution (adresse complète)		
Organisme co-intervenant : COVIDEBA - DD MINSANTE		Communauté bénéficiaire : VILLAGE BATAK
Maître d'ouvrage : COVIDEBA		
Maître de l'œuvre: A déterminer après appel d'offre		Ingénieur : Délégué départemental du MINSANTE
Objectif du micro projet : Amélioration du cadre de vie des populations de Batak et ses environs		
Coût estimé : 20 000 000 FRS CFA	Financement demandé au PNDP : 18 800 000 FRS CFA	
	Contribution de la communauté: 1 200 000 FRS CFA	Source de Financement : PNDP/COVIDEBA
Description sommaire du projet Les travaux a réaliser consisteront a : - Construction d'un bâtiment de 120m² - Equipement en matériels et appareils médicaux - Sensibilisation de la population pour le suivi du projet - Formation à la maintenance de l'ouvrage et des appareils confection - d'un guide d'entretien mis à disposition du comité de gestion local et du COVIDEBA		
Respect des politiques environnementales : Améliorer les conditions de vie et d'hygiène des populations sans altérer l'environnement		
Durée d'exécution : Trois (3) mois		Date souhaitée de démarrage : Janvier 2007

Objet du micro projet : **Santé communautaire**

Nature : **Nouveau projet**

Source de financement :

Contacté : **le PNDP et le COVIDEBA**

Contribution en espèces du COVIDEBA : **1 200 000 FRS CFA**

3. Contexte Socio économique

3.1 Présentation du village Batack

Le village se trouve dans le département du Haut-Nkam, province de l'ouest. Le village Batack, se situ à 24km de Bandja chef lieu d'arrondissement du même nom, il y est relié par une voie non bitumée, la route provinciale qui traverse le village pour joindre le département du Haut Plateau. Cette voie met Bapouantou centre du groupement à 15km du village Batack.

3.1.1 Localisation et accès

Le village Batack malgré sa proximité de la route provincial qui relié Bafang à Banganté est difficilement accessible du faite qu'il se trouvent dans l'un des ravins qui bordent le long de la chaîne montagneuse de l'ouest au niveau du col de Bana.

3.1.2 Relief et topographie

Le village Batack à un relief très accidenté avec accès très difficile, il a une altitude comprise entre 1500 et 1550mètres.

3.1.3 Réseau hydrologique

Le village est arrosé par un cours d'eau qui fait partie de l'ensemble des rivières qui se jette dans le Nkam au sud du département.

3.1.4 Climat

Le climat de Batack est du type équatorial organisé en 4 saisons : 2 saisons sèches et 2 saisons de pluies. La pluviométrie moyenne annuelle est de 1440mm. Les moyennes thermiques sont comprises entre 25 et 30 degrés. En février les maxima peuvent atteindre 32 degrés.

La végétation à Batack appartient plus spécialement à la zone de montagne désertique, les poches de forêts artificielles sont observer de part et d'autre dans les vallées.

3.1.5 Aperçu du développement humain

La population originelle du village fait partie du grand groupe ethnique Bamiléké, on y trouve aussi des Bororos. Le village à une population estime à 3500 habitant reparti sur une superficie d'environ 6 km² pour une densité de 684 habitants au km²

3.1.6 Développement Economique

Le village Batack sur le plan économique est en phase avec la réputation de grand producteur agricole qu'on lui connaît. L'activité économique du village est basée sur trois secteurs centraux: la caféiculture, la culture des produits vivriers et

L'élevage.

La pratique de la caféiculture est la principale activité génératrice de revenus du village. Cette culture mobilise la plus grande force de travail des hommes une production moyenne d'environ 60 tonnes a été obtenue pendant la campagne agricole 2004-2005. C'est le secteur d'activité le mieux structuré.

La plupart des producteurs sont regroupés au sein des organisations de producteurs (GIC, Coopératives paysannes etc.).

Le déplacement dans le village et les localités environnantes se fait essentiellement à pieds ou par les motos taxis qui peuvent être réquisitionnés de Bapouantou situé à 15km.

Ce moyen est utilisé pour assuré les déplacements dans le village et sur les autres axes Balembo-Bapouantou.

La route Bafang-Bangangté passant par le secteur du col de Bana est fréquentée par les véhicules de transport public.

3.1.7 Commerce

Les activités commerciales sont représentatives des celles qu'on retrouve dans tout les villages de cette dimension.

3.1.8 Autres activités

On note la présence d'une école primaire à cycle complet construite par la communauté il y à quelques années et érige en école publique depuis la rentrée scolaire 2005-2006, de menuiseries artisanales, une église évangélique, des structures associatives de développement.

3.2 Description sommaire du micro projet

Il s'agit dans le cadre du micro projet communautaire co-financé par le Programme National de Développement Participatif de construire et d'équiper un centre de santé développée. Le projet sera réalisé dans le village Batack du groupement Bapouantou ; arrondissement de Bandja, département du Haut-Nkam, province de l'ouest.

Le site d'implantation de ce centre de santé est localisé au centre du village à côté de L'école publique de Batack (Voir annexe 2, plan de localisation)

3.3 Contexte d'exécution du microprojet

Ce microprojet communautaire s'inscrit dans le cadre d'un appui aux communes et communautés villageoises à la base, programme initié par le gouvernement avec le concours des bailleurs de fonds internationaux. Cet appui, mis en œuvre dans le cadre du Programme National Développement Participatif permettra aux communautés rurales de se doter des moyens d'une participation effective au processus de développement.

Dans le village Batack, il n'existe pas de centre de santé et ceci pose un très grand problème dans le processus de développement du village, le centre de santé le plus proche se trouve à Bapouantou centre 15km, et les patients doivent s'y rendre à pied.

Par ailleurs ce manque est aggravé par l'étroitesse de la structure qui se trouve à Bapouantou chef lieu du groupement. Pour faire face à ces difficultés ; le COVIDEBA a ordonné une enquête sur les raisons de la désertion du village par la population active malgré le fait qu'il venait y bâtir une école. Le problème de santé de sa population constitué des vieillards et des enfants vient à chaque fois. Raison pour laquelle le COVIDEBA a décidé de créer en son sein une commission de santé, qui après études est arrivé à la conclusion qu'il fallait se doter d'un centre de santé.

Le site retenu par le Comité Villageois de Développement en sa séance extraordinaire du 17 décembre 2005, est validé par les populations bénéficiaires au cours des séances de travail organisées sur le terrain avec l'organisme d'appui local, les cadres de la cellule provinciale du PNDP pour l'ouest, le délégué départemental de la santé et le président du COVIDEBA (annexe 1

3.4 Justification du micro projet

Dans le cadre du plan de développement communautaire du village Batack, la santé a été identifiée comme l'un des problèmes prioritaires de la communauté. Cette priorité a été une fois de plus confirmée par l'ensemble des membres du COVIDEBA (voir procès verbal des réunions annexe 1), ainsi que l'ensemble des communautés qui compose le village lors des réunions d'information et de sensibilisation organisées à cet effet.

Ce microprojet vient compléter un déficit réel en matière de santé publique dans le village Batack et ses environs. En effet à partir des enquêtes menées par le COVIDEBA on se rend compte qu'il faudrait, pour atteindre l'objectif gouvernemental en matière de santé publique et de lutte contre la pauvreté construire dans un bref délai un centre de santé avec un minimum de 6 lits. Toutes les études statistiques réalisées dans le village ont montré que la population de Batack est très vieillissante et par conséquent incapable de parcourir les 15km de sentier qui conduit au centre de santé de Bapouantou. C'est une raison pour laquelle le COVIDEBA a opté pour la construction d'un centre de santé pour le bien être des populations et stopper aussi les corvées de marche et l'exode de celles-ci.

3.5 Description des objectifs

La décentralisation qui s'annonce pose aux collectivités et comité de développement un nouveau défi à relever dans la maîtrise d'ouvrage des actions

de développement. Le Comité Villageois de Développement de Batack veut axer son développement sur les politiques sectorielles permettant à moyen terme d'engager et de consolider de nouvelles modalités de production et de gestion

Des ressources de la communauté pour assurer le bien être de sa population. Le diagnostic effectué par l'exécutif du COVIDEBA et les différents partenaires au développement qui l'accompagne a mis en évidence de l'importance des déficits d'équipements et de service. Les accès au service de base les plus déficients ont été par ordre de grandeur énumérés :

- Accès aux soins de santé
- Accès à l'eau potable,
- Les voies de communication (routes pistes),
- Energie électrique.

Objectif global de ce projet est l'amélioration des conditions de vie des populations de Batack et ses environs en matière sanitaire. Et pour la lutte contre l'exode des populations et la pauvreté.

Objectifs spécifiques :

OS1 : assurer une bonne couverture médicale des populations

OS2 : augmenter le pourcentage de la couverture vaccinale chez les enfants

OS3 : susciter la participation de la population à la gestion de la chose publique

OS4 : améliorer les conditions de vie au village

OS5 : rendre le village plus attrayant

3.6 Complémentarité avec les actions en cours ou à venir :

Le dispositif d'accès aux soins de santé comprend : 1 centre de santé publique à Bapouantou qui est le centre du groupement.

Structure accueil

Tous le groupement Bapouantou dépend du centre santé construit en 1974 par l'état il comprend deux bâtiments dans lesquelles sont hébergés tous les services du centre, les problèmes liés aux soins de santé à partir de ce centre sont essentiellement dus à :

L'étroitesse des locaux au vu de la forte démographie.

La structure n'étant plus à mesure d'accueillir tous les patients du village, les évacuations vers d'autres centres plus éloignés est très souvent préconisée même pour les cas les plus banals. Le centre de santé de Bapouantou a une

Capacité d'accueil de 15 lits, il est soutenu par un comité des gestion fortement appuyer par les élites ressortissants de ces villages travaillant dans les grands centre urbains et ayant leurs résidence secondaire dans la localité.

Le centre a connu des améliorations grâce aux efforts du comité de gestion et des pouvoirs publics, mais cette structure d'accueil reste insuffisante. Selon les informations obtenues auprès de la délégation départementale de la santé du Haut-Nkam, aucun projet de centre de santé n'est prévu dans le village Batack pendant l'année 2007.

3.7 Etude d'impact

L'impact du micro projet se décline sous les aspects social et économique.

Aspect social

L'accès de la population du village en soins de santé se trouve améliorer, le centre projeté bénéficiera directement aux population de Batack et villages environnants, soit une population estime à 3500 habitants. Par ailleurs, il faut noté qu'en dehors de la population du village qu'il peut recevoir quotidiennement, ce centre de santé bénéficiera à l'ensemble des personnes qui y viennent pour des cérémonies ou pour passer des vacances. On peut sans risque de se tromper estimer les bénéficiaires directs et indirects de ce centre à 5000 personnes.

Les autres impacts sociaux porterons sur :

- L'amélioration des conditions d'hygiène et de la santé des bénéficiaires
- Renforcement de la dynamique associative ;
- l'Amélioration des connaissances intimes des bénéficiaires sur les problématiques locales ;
- l'implication des populations dans la recherche des solutions a leurs problèmes ;
- le renforcement de la maîtrise d'ouvrage locale ;
- Le développement de l'apprentissage des innovations et une véritable culture de développement ;
- le renforcement de la structuration sociale des communautaires bénéficiaires.
- la lecture et la compréhension de l'espaces (dont rapport espace public / espace privé)
- le développement du sens et la pratique de la concertation entre les différents acteurs de développement dans les communautés bénéficiaires ;
- Diminution du trajet lieu de résidence centre des soins gain de temps pour la population et pas de dépense pour le déplacements

Aspect économique

Les aspects économique potentiels porterons sur :

- Disponibilité d'emploi d'exploitation et d'entretien pour les jeunes ruraux ;
- Développement de l'entrepreneuriat local;
- Développement de certaines activités économiques en l'occurrence l'agriculture

- L'amélioration de la capacité de gestion des populations a travers les comités de gestion.

Aspect environnemental le périmètre occupé par le centre de santé (Environ 1500m²) n'apporteront pas de modification significative sur l'environnement immédiat de la localité du projet.

Description technique

Sécurité au chantier

Avant le démarrage des travaux, un cordon de sécurité réalisé à l'aide d'une barrière en matériaux provisoire doit matérialiser les limites du chantier. Le

Personnel doit y pénétrer en équipement de protection individuel (EPI : bottes ; casque ; tenue de travail etc.)

Description de l'ouvrage

Le centre de santé se bâti sur une superficie avoisinant 220 m² comprendra :

Une salle d'attente

Une salle de consultation

Une salle de soins

Une salle de soins

Trois salles d'observation à 2 lits

Un laboratoire

Une salle de bains

Un WC

Une Véranda

Une salle d'accouchement

4. Description des travaux

4.1 Descriptif technique

Introduction

Le présent devis descriptif technique a pour but de définir la consistance et le mode d'exécution des travaux à réaliser suivant les règles de l'art et conformément aux documents constitutifs du marché.

Il a été établi à titre indicatif pour préciser et compléter les indications des pièces graphiques nonobstant les clauses du contrat.

Description générale des travaux

Il sera réalisé pour le compte de la communauté Batack un immeuble bâtiment d'une superficie brute au sol de 220m².

Le Bâtiment aura une hauteur sous plafond de 330cm, il sera couvert par un toit à 2 versants de pente forte les eaux de pluies provenant de la couverture se déverseront canaliser vers le sol par 4 tuyaux en PVC de 100mm qui seront raccorder a tuyaux PVC de 200mm qui conduira toutes les eaux de pluie de la concession vers l'égout public.

4.2 Matériaux

Généralités:

Béton, béton armé et mortiers

Pour tous travaux de maçonnerie les composantes doivent obéir à certaines caractéristiques élémentaires ainsi qu'il suit:

Agrégats

-Sable

Tous sables seront exempts d'oxydes, de matières organiques d'origine animale ou végétale. La granulométrie sera comprise entre 0,08 et 2,5mm pour les mortiers de maçonnerie et de chape; entre 0,16 et 5,0mm pour les bétons.

Gravillons

Les gravillons destinés à la réalisation des bétons seront des matériaux homogènes naturel ou concassés. Les gravillons doivent avoir été débarrassés de leurs pellicules par soufflage ou par lavage.

Liants hydrauliques

Les ciments utilisés pour la confection des bétons et mortiers doivent satisfaire aux conditions générales imposées par la réglementation en vigueur. Ils seront

du type CPA 350, ne devront présenter aucune trace d'humidité. Le stockage sur le chantier se fera à cet effet sur des palettes. Tout stock qui ne présentera pas un aspect de pulvérulence ne sera pas utiliser.

Eau de gâchage

Les eaux utilisées dans la confection des bétons, mortiers et lavage des agrégats doivent être dépourvues d'impuretés et des sels.

Armatures

Les armatures pour les ouvrages en béton armé seront les aciers doux et tor conformement aux normes de prescription des règles du CCBA 83. Elles doivent être parfaitement propres, sans aucune trace de rouille, de peinture ou graisse. Elles seront façonnées et mises en œuvre conformément au plan de ferrailage soumis par l'entrepreneur à l'approbation du maître de l'ouvrage avant le début des travaux.

Coffrage

Le coffrage sera simple et robuste. Ils devront supporter sans aucune déformation appréciable le poids, la poussée du béton, les effets de vibration et le poids des hommes employés lors de la mis en œuvre du béton. L'étanchéité des coffrages sera suffisante pour que l'excès d'eau de gâchage ne puisse entraîner le lait de ciment.

4.3 Installation de chantier

Les travaux d'installation de chantier seront à la charge de l'entreprise adjudicatrice. Ils comprendront:

- La construction d'une clôture provisoire;
- La construction d'un magasin d'approvisionnement avec un bureau attenant où cahier de chantier et pièces graphiques seront disponibles en permanence;
- Le branchement provisoire en eaux et électricité.

4.4 Phases d'exécution

Débroussaillage

Débroussaillage du terrain sur la zone de l'emprise du bâtiment y compris toutes sujétions abattage et dessouchage d'arbres.

Décapage

Il consiste à enlever, stocker pour réemploi ou évacuation à la décharge la terre végétale sur la zone de l'emprise du bâtiment.

Nivellement de la plate forme

Il consiste à niveler la plate forme devant recevoir le bâtiment, et 5m tout autour de celui-ci.

Fouilles

Les fouilles seront descendues jusqu'au bon sol assurant une parfaite stabilité de l'ouvrage. Dans tous les cas la profondeur des fouilles ne sera pas inférieure à 70cm en tout point. Les parois des fouilles seront bien dressées, le fonds parfaitement nivelé. L'exécution des fouilles sera subordonnée à l'approbation de l'implantation par le maître d'œuvre.

Remblais

Les terres provenant des fouilles seront sous réserve de leur qualité, utilisées pour les remblais. Ceux-ci seront exécutés par couches successives de 20cm arrosées et compactées. Les terres excédentaires ainsi que celles de mauvaise qualité seront évacuées. Les remblais seront purgés de tout détritrus, racines et matières végétales.

Fondations

Béton de propreté

Un béton maigre dosé à 150 kg/m^3 , 5cm d'épaisseur sera étalé sur le fond des fouilles.

Semelle filante

Une semelle filante de 20*40cm en béton armé dosé à 350 kg/m^3 sera réalisé suivant les indications des plans de ferrailage.

Murs de fondation

Les murs de fondation seront exécutés en double agglomérés de ciment de 19*20*40cm bourrés au béton ordinaire dosé à 250 kg/m^3 et hourdé au mortier ordinaire, épaisseur du mur 40cm.

Amorces des poteaux

Les amorces des poteaux en béton armé seront exécutées en fondation avec du béton dosé à 350 kg/m^3 , armé selon le plan de coffrage et de ferrailage, section 40*40cm.

Longrine en béton armé

Les longrines en béton armé seront de section courante de 40*40cm avec du béton dosé à 350 kg/m^3 , armé selon les plans de ferrailage.

Dallage du plancher bas

Le plancher bas recevra un dallage de 10cm d'épaisseur en béton non armé dosé à 300kg/ m³, coulé sur un hêrisonnage de 10cm, finition talochée.

Maçonnerie

Murs en élévation

Avant la pose des agglomérés, il sera posé un film en papier bitumineux sur les longrines afin d'éviter les remontés capillaires d'eaux dans les murs. Les murs porteurs et de refends seront exécutés en agglomérés creux de 20*20*40cm ; 15*20*40cm et les cloisons en 10*20*40cm ou suivant les indications des plans. Ces agglomérés devront offrir une résistance à la compression non négligeable.

Poteaux en béton armé

Les poteaux en béton armé encastrés dans les murs porteurs auront une section de 20*30cm au RDC et de 15*25cm pour les poteaux des étages courant, ils seront dosés à 350kg/ m³, armé selon les plans de ferrailage.

Linteaux des portes et fenêtrés

Les linteaux en béton armé au-dessus des portes et fenêtrés pourront être coulés sur place ou préfabriqué, pour les baies n'excédents pas 1,00m de large. Ils seront en béton dosé à 350kg/ m³ et armé selon le plan de ferrailage.

Chaînage

Il sera réalisé un chaînage en béton sur la dernière rangée de maçonnerie. Ce chaînage sous forme de ceinture horizontale sera dosé à 350 kg/m³, armé selon les plans de ferrailage.

Poutres en béton armé

Une poutre en béton de section 15*25cm, dosé à 350 kg/m³, armé selon les plans de ferrailage assurera la liaison entre les poteaux isolés se trouvant sur la véranda.

Travaux de finition

Revêtement des murs

Enduits talochés

Sur toutes les surfaces maçonnées ou bétonnées, il sera exécuté 1,5cm d'enduit au mortier de ciment dosé 400kg/ m². Cet enduit sera réalisé en 2 phases (gobetis au mortier de sable gros grains et la couche de finition au mortier de sable fin)

Carrelage

Seuls les murs des W.C., recevront des carreaux blancs à hauteur des portes.

Revêtement des sols

Chape

Une chape de 4cm d'épaisseur au mortier de ciment dosé à 400kg/ m³, sera exécuté sur les planchers bas qui seront par la suite carreler

Seuils

Une cornière de 30mm avec queue de carpe tous les 50cm sera scellée au niveau de l'estrade, de porte et de la véranda pour l'arrêt de la chape.

Toiture Étanchéité Plafond

Fermes

Les fermes seront exécutées avec du bois dur de section variable, suivant les indications du plan de charpente, Les fermes seront solidement fixées grâce aux fers forgés et scellés aux emplacements adéquats dans le chaînage.

Pannes

Elles seront en bois dur, de section 8*8 ou 5*15cm suivant les indications des plans. Les pannes seront scellées sur les pignons et les murs de séparation avec des pattes de scellement en fer plat de 4*30*200mm.

Planche de rive

Les façades avant et arrière recevront des planches de rives en bois dur de 40cm de large et une épaisseur de 3cm raboter sur une face, sur les pignons les lattes de 4*8cm reliront les pannes.

Couverture

Elle sera réalisée en tôles bac en aluminium 6/10^e, en deux longueurs fixées sur les pannes par des tires fonds de 8*80mm avec accessoires. Les planches de rives recevront un habillage en aluminium.

Plafond

Un solivage en bois dur de section 4*8cm raboté et traité au xylamon recevra habillage en contre plaqué Ayous de 4mm, en plaque de 60*120cm.

Plomberie sanitaire

Fourniture et pose des tuyaux alimentation en eau potable, et les conduites des eaux usées, vannes et des eaux des pluies. Construction des regards; puisard et fosse septique

Electricité

Fourreau en tube orange de diamètre adéquat encastré dans les maçonneries. Les câbles seront en VGV ou en TH. On prendra les sections suivantes:

- 1,5mm² pour les circuits d'éclairage
- 2,5mm² pour le circuit des prises

Chaque circuit comprendra un maximum de 8 appareils et sera protégé par les fusibles de 10A pour les circuits d'éclairage et de 16A pour les circuits des prises.

Les marques d'appareils préconisées sont "Legrand" ou "Ingelec" les modèles seront approuvés par le maître de l'ouvrage avant leur pose.

Menuiseries Bois / Métallique

Portes

Les portes à 1ou 2 vantaux auront une hauteur de 250cm, cadre en cornière de 35mm vantaux en tube carré de 30mm et tôle noire de 11/10e soudée du coté extérieur, chaque ventail sera articulé par 3 paumelles grille de 100mm, les portes extérieures seront équipées chacune d'une serrure à canon de marque

Vachettes ou similaires, et 2 targettes, l'imposte sera réalisée par barreautage de tube carré de 20mm espacés de 10cm.

Fenêtres

Toutes les fenêtres recevront des battants vitrés, cadres et vantaux en bois.

Grilles antivol

- cadre: cornière de 25mm, barreautage en tube carré de 20mm espacés à 10cm entretoises fer plat de 3*30mm.

Peinture

Les travaux de peinture comprendront toutes sujétions d'égrenage, de ponçage et de rebouchage à l'enduit de peintre.

L'impression: Il se fera à la chaux pour les murs et au pantimat ou similaire pour les plafonds, les ouvrages en bois seront enduits au glycérol dilué.

Finition: Les murs intérieurs et les plafonds seront peints avec du pantex 800 en 2 couches, il sera également réalisé un soubassement de 15cm, les menuiseries recevront 2 couches de glycérophalique.

V. R. D

Rigole

II sera exécuté tout au long du bâtiment sur la façade principale une rigole en béton armé de 50cm de large et 40cm de profondeur, avec fond bétonné et lissé à l'aide du mortier de ciment ordinaire dosé à 400kg/ m². Les parois auront une épaisseur de 10cm. A rigole sera couverte des dalettes préfabriquées aux endroits des accès du bâtiment sur une largeur de 2m. Une pente minimale de 2% sera observée au fond de la dite rigole pour faciliter l'écoulement des eaux

Dallage

Les murs de sous bassement seront protégés par un dallage de 80cm de largeur 8cm d'épaisseur, ce dallage sera exécuté tout autour du bâtiment en béton non armé dosé à 300kg/ m³.

N.B. L'entrepreneur tiendra compte des erreurs ou omissions qui résulteraient de l'exploitation des différents documents constitutifs du projet.

4.5 Durée de travaux :

La durée des travaux de réalisation des travaux est de trois (3) mois

4.6 Chronogramme des activités

N°	Désignation	1. mois				2. mois				3. mois			
		1. semaine	2. semaine	3. semaine	4. semaine	5. semaine	6. semaine	7. Semaine	8. semaine	9. semaine	10. semaine	11. semaine	12. semaine
0	Maîtrise D œuvre												
1	Installation de chantier												
2	Fondation												
3	Elévation												
4	Charpente												
5	Plomberie												
6	Electricité												
7	Menuiserie												
8	Finition												
9	Peinture												
10	VRD												

4.7 Matériel de chantier

Sur le plan matériel

L'ensemble des travaux et des équipements nécessaires et repris dans le cadre de détails estimatifs ci-joints

Sur le plan humain

Sur le plan humain il existe des entreprises dans ce domaine au niveau local. La réalisation des ouvrages sera confiée à ces entreprises par une procédure d'appel d'offre. Au niveau du COVIDEBA, la commission de santé sera chargée sous la coordination effective du président du COVIDEBA et de ses collaborateurs compétents du suivi des travaux et d'appui aux Comités de gestion qui existe et fonctionnent normalement dans la communauté.

5. Coût et financement du microprojet

5.1 Devis quantitatif et estimatif des travaux

Pos	Désignation	Unit	Qtés	Prix unitaire	Prix total
00	Installation du chantier y compris amène repli de matériels; réseaux ; dégagement de et nettoyage de l'emprise ;	FF	1	250 000	250 000
1	FONDATION				
1.1	Fouilles en rigole et en puit pour fondation. Fosse septique et puisard	m ³	30	1200	36000
1.2	Nivellement et compactage des fonds de fouilles	m ²	30	750	22500
1.3	Béton de propreté dose a 150kg/ m ³	m ³	1.5	35000	52500
1.4	Béton arme dose a 350kg/ m ³ pour semelles ; amorces des poteaux et longrines	m ³	5.75	55000	316250
1.5	Mur de soubassement en agglos bourres de 20*20*40	m ²	71	9500	675000
1.6	Remblai compacte aux alentours du soubassement et sous le dallage du plancher bas	m ³	78	1900	148000
1.7	Dallage du plancher bas en béton légèrement arme dosé a 350kg/ m ³	m ²	100	25000	2500000
1.8	Coffrage ordinaire pour semelles isolées	m ²	12.1	900	10890
1.9	Coffrage ordinaire pour longrines ; chaînage et amorces des poteaux et planchers	m ²	125	1050	131250
2	ELEVATION DES MURS				
2.1	Béton arme pour poteaux dose a 350kg/ m ³ coffrage y compris toutes suggestions	m ³	9	55000	495000
2.2	Béton arme pour linteaux et chaînage intermédiaire dose a 350kg/ m ³ y compris coffrage	m ³	5	55000	275000

	et toute suggestions				
2.3	Béton arme pour poutres dose a 350kg/ m ³ y compris coffrage et toute suggestions	m ³	13	55000	715000
2.4	Béton arme pour escaliers dose à 350 kg/m ³ y compris coffrage et toute suggestions	m ³	4.8	55000	264000
2.5	Plancher semi préfabriqué en hourdis de 15cm et 5cm de dalle de compression dose a 350 kg/m ³	m ²	389	12500	4862500
2.6	Maçonnerie en agglos de 10*20*40	m ²	80	3500	280000
2.7	Maçonnerie en agglos de 15*20*40	m ²	116	5500	638000
2.8	Maçonnerie en agglos de 20*20*40	m ²	250	7000	1750000
2.9	Enduit au mortier de ciment dose à 400 kg/m ³ pour revêtement des murs extérieur et intérieur	m ²	2500	1150	2875000
2.10	Enduit au mortier de ciment dose a 400kg/m ³ pour revêtement sous plancher en béton arme	m ²	389	1500	583500
3	Charpente et couverture				
3.1	Fermes en bastringue de 4/12 traiter au xylamon et assemble	m ³	13	144000	1872000
3.2	Pannes en lattes de 4/8		4	144000	576000
3.3	Couverture en tôles aluminium de 6/10 ^e	m ²	101	8500	858500
4	Menuiserie				
4.1	Cadre et battant de porte en bois massif	U	10	45000	450000
4.2	Cadre de fenêtre en bois massif	U	20	17000	340000
4.3	Battants vitre pour les fenêtres	m ²	81	9000	729000
4.4	Grilles métalliques pour les fenêtres et portes	m ²	95	25000	2375000
4.5	Main courante de l'escalier en fer forges	m ²	30	25000	750000
5	Plomberie				
5.1	Installation de la tuyauterie pour alimentation et évacuation des	U	FF	700000	700000

	eaux usées et eaux vannes				
	Pose des appareils sanitaire et accessoires				
5.2	Livraison et pose des WC anglaise chasse basse	U	10	38000	380000
5.3	Livraison et pose de lave mains	U	10	15000	150000
5.4	Livraison et pose du robinet presto sur lavabos	U	10	2500	25000
5.5	Livraison et pose des portes papier hygiénique	U	10	1500	15000
5.6	Livraison et pose des de miroirs de 45*65cm	U	10	5000	50000
5.7	Livraison et pose des portes savons	U	10	3750	37500
5.8	Livraison et pose des portes serviettes	U	10	6200	62000
6	Electricité				
6.1	Installation de l'ensemble des tuyaux a gaine de 13mm en rouleaux de 70m	U	30		
6.2	Installation des câbles de 2.5mm ² en rouleaux	U	32	4500	135000
	Boutons poussoirs lumineux	U	6	1800	10800
	Minuterie	U	1	19000	19000
6.3	Installation du câble de 6mm ² en rouleaux	U	7	6500	45000
6.4	A- mise à la terre				
6.5	Fourniture et pose d'un ensemble de mise a terre avec trois piquets de 210cm	U	FF	100000	100000
	B- Accessoires				
6.6	Fourniture et pose boite de dérivation 160*160*50 avec accessoires	U	17	1700	28900
6.7	Fourniture et pose boîtiers ronds avec accessoires	U	108	125	13500
6.8	Fourniture et pose des interrupteurs VV simple allumage	U	14	700	8400
6.9	Fourniture et pose des interrupteurs VV double allumage	U	14	700	9800
6.10	Fourniture et pose de prise	U	12	700	8400

	tripolaires				
6.11	Fourniture et pose de réglette vasque de 02 tubes fluo de 120cm	U	10	5500	55000
6.12	Fourniture et pose de réglette vasque de 01 tube fluo de 120cm	U	5	4800	24000
6.13	Fourniture et pose de réglette vasque de 01 tubes fluo de 60cm	U	10	4800	48000
	Fourniture et pose des barrettes de domino 40A	U	35	900	16200
6.14	Fourniture et pose des barrettes de domino 32A	U	45	900	16200
6.15	Fourniture et pose de domino 25A	U	26	1300	33800
6.16	C- Tableau de distribution				
6.17	Fourniture et pose de disjoncteur tripolaire C20A	U	10	4500	45000
6.18	Fourniture et pose de disjoncteur tripolaire C63A	U	10	7800	78000
6.19	Fourniture et pose de disjoncteur bipolaire 32A	U	20	5800	116000
6.20	Fourniture et pose de disjoncteur bipolaire 20A	U	20	4700	94000
6.21	Fourniture et pose de disjoncteur bipolaire 10A	U	20	4700	94000
6.22	Fourniture et pose de disjoncteur bipolaire 16A	U	20	3700	74000
6.23	Fourniture et pose de borne a jonction 16 Ampère	U	20	7500	150000
6.24	Fourniture et pose de borne a jonction 25 Ampère	U	20	9500	190000
7	REVETEMENT				
7.1	Revêtement des sols fourniture et pose des carreaux grés cérame	m ²	350	5500	1925000
7.2	Revêtement mural fourniture et pose des carreaux blanc de 15*15 dans les WC	m ²	140	3500	490000
7.3	Plinthe de 10cm en grés cérame	ml	112	900	108000
8	PEINTURE				

8.1	Pantex 1300 sur mur extérieur	m ²	1200	950	1140000
8.2	Pantex 800 sur mur extérieur sur dalle et murs extérieurs	m ²	860	1200	1032000
8.3	Peinture a huile sur main courante d escalier	m ²	60	2500	150000
9	ASSAINISSEMENT ET ETANCHEITE				
9.1	Tuyaux en PVC de 100mm pour descente des eaux pluviales	ml	60	1400	84000
9.2	Tuyaux en PVC de 125mm pour évacuation des eaux vannes vers la fosse septique	ml	45	1650	74250
9.3	Tuyaux en PVC de 125mm pour évacuation des eaux usées vers le puisard	ml	37	1650	61050
9.4	Tuyaux en PVC de 200mm pour évacuation des eaux pluviales vers les caniveaux	ml	30	2510	75300
9.5	Regard de visite et de décantation de 60*60*60cm sur les installations	U	4	15000	60000
9.6	Fosse septique a trois compartiments	U	1	250000	250000
9.7	Puisard		1	175000	175000
9.8	Etanchéité sur toiture terrasse au dessus des escaliers	m ²	8	7500	60000
10	DIVERS				
10.1	Engazonnement y compris toute sujétions	m ²	6	1500	9000
10.2	Pavé auto bloquant	m ²	8	7500	60000
TOTAL					20 000 000

Soit le présent devis arrête à la somme de vingt millions Fcfa.

5.2 Coût des installation et matériels médicales

Liste a complété par Tchouenke, Samuel Tchouawou, Dr. Kolodjie Yamdje

5.3 Plan de financement

Le financement de l'ouvrage se fera de manière conjointe par le PNDP et le Comité Villageoise de Développement de Batack COVIDEBA suivant le tableau n° 1 :

Source de financement	Montant en FRS CFA
PNDP	18 800 000
COVIDEBA	1 200 000
Total	20 000 000

Il importe de signaler que la part du COVIDEBA dans le cadre de ce micro projet se situe à deux niveaux :

-au niveau de population ; par la mise a disposition du projet du site d'implantation de cet ouvrage (annexe n° 3) et les dispositions prises pour la maintenance de l'ouvrage (Annexe n° 2)

Au niveau du COVIDEBA ; la contribution est essentiellement financière et matérialisée par le solde du compte projet n° 32501013X ouvert à la MC² de Bapouantou. Le solde actuel est de 1 200 000 FRS CFA. Il recouvre 6% du montant total du financement requis à la communauté. Deux documents attestant la réalisation de cette activité figurent en (annexe n° 1).

6. Gestion du micro projet

6.1 Système d'entretien du centre de santé

La population est dotée d'un comité de gestion qui aura en charge d'assurer la gestion et la maintenance du centre après sa construction. Le comité de gestion proposera à l'entreprise chargée de la construction du centre de santé. Trois agents d'entretien qui recevront une formation à la maintenance et l'entretien périodique des installations. Chaque agent recevra une formation pendant quatre jours. A l'issue de cette formation, un manuel d'entretien sera mis à la disposition du COVIDEBA et du comité de gestion par l'entreprise. Deux membres du CODEVIBA bénéficieront aussi de cette formation. Pour assurer l'appui à l'entretien périodique (les pièces d'usure), il est prévu 10.000FRS CFA tous les mois pour supporter les frais d'achat des pièces de rechanges usuelles comprenant Ampoules, accessoires de plomberie et peinture. Tous les deux ans, en plus de ces frais, on prévoit une somme de cent (100 000 FRS CFA) pour la réfection du petit matériels et les frais de petits travaux (tableau 2).

Tableau n°2 : charge de fonctionnement et d'entretien

Chapitre	Montant Mensuel en FRS CFA	Montant annuel en FRS CFA	Montant total en FRS CFA	Rythme de dépenses
Entretien périodique	8 400	100 800	504 000	Tous les six mois
Entretien lourd	4500	54000	270000	Tous les deux ans
Total	12 900	154 000	774 000	

Les utilisateurs directs de ce projet son 3500 personnes reparties dans 600 ménages. Mais en plus de ces residents fixes qui bénéficieront du projet de façon continue ; le projet une fois mis en service pourra également servir au habitant des village voisin et aux et aux personnes en court séjour ou de passage dans le village.

Population bénéficiaire du projet et taux de contribution mensuel

Localités bénéficiaires	Population total estimée	Nombre de ménage	Montant de contribution en FCFA par mois
Batack	650	108	640
Dempouh	500	84	985
Badoumla	600	100	800
Toula	200	42	708
Batchieu	300	60	708
Toh	100	30	708
Patient occasionnel	1500	200	400
Total	3850	624	

Le calcul du tableau ci-dessus montre qu avec une contribution mensuelle de 1000 F. CFA par ménage, les bénéficiaires du centre de santé réalisé dans le cadre de ce projet assurent durablement le fonctionnement. Les fonds mobilisés par le COVIDEBA du fait de ses engagements vis avis du comité local de gestion pourront servir à couvrir les dépenses accidentelles nécessitant des frais importants pour la réparation. S il n y a pas dégâts, le COVIDEBA mettra à la disposition du comité local de gestion les montant budgétisés tous les cinq ans pour assurer les travaux entretiens général du bâtiment, L'acquisition des équipements pour moderniser la structure.

6.2 Gestion durable du micro projet

Dans le cadre de ce micro projet, deux niveaux de structure ont pris corps pour permettre la pérennisation du projet: la commission de santé du COVIDEBA et le comité local de gestion.

La commission de santé du COVIDEBA

Elle supervise sous l'administration quotidienne du bureau exécutif l'action communautaire dans le domaine de la santé. Le COVIDEBA a désigné un responsable santé qui sera formé dans la maintenance des équipements et assurera la coordination des actions de maintenance et de gestion. Il sera chargé de mettre en œuvre les orientations de la commission de santé. Son action quotidienne consiste en l'appui des

Comité de gestion par l'accompagnement dans la structuration, le fonctionnement et par la mise en œuvre de l'appui financier et matériel du COVIDEBA. Le COVIDEBA s'est engagé à accorder au comité de gestion une contribution au fonctionnement de l'ordre de 30%.

Le comité local de gestion

Le comité de gestion est la structure communautaire de proximité chargée de la gestion du centre de santé. A cet effet, toutes les localités bénéficiaires de l'action du PNDP ont mis en place leurs comités de gestion (voir annexe 2). Ces comités sont chargés entre autres, de renforcer la dynamique sociale, de mettre en place un système de collecte des fonds nécessaires à la maintenance du centre de santé. Les montants collectés périodiquement permettent de couvrir les dépenses du projet. En outre, ce comité assure la liaison avec le dispositif du COVIDEBA de gestion du centre de santé ; réglemente le fonctionnement du centre de santé tout en assurant la maintenance. Il importe de signaler que l'ensemble des comités de gestion du centre de santé communautaire s'est engagé fermement à travers des lettres d'engagement (Annexe 2).

7. Suivi- Evaluation

7.1 Suivi- évaluation

Pendant l'exécution des travaux, le suivi-évaluation est assuré par le COVIDEBA à travers le Bureau exécutif du COVIDEBA élargi à la commission de santé et aux autorités traditionnelles du village.

Pendant la phase d'exploitation, le suivi est assuré par les membres du comité local de gestion, et l'autorité du district de santé. L'évaluation des comités de gestion sera faite pendant les assemblées générales du COVIDEBA qui se réunira au moins une fois par trimestre.

7.2 Risques

Les risques inhérents à ce micro-projet peuvent relever de :

- L'inertie des populations ;
- L'incapacité des populations à lever les fonds nécessaires à l'entretien et au fonctionnement du projet ;

- L'incapacité des artisans réparateur à faire face a leurs obligations professionnelles ;
- Mauvaise gérance des fonds collectés par le comité de gestion ;
- Inertie de la commission de santé du COVIDEBA.

8. Réalisations du COVIDEBA

N°	Désignation	Coût	Année	Contribution COVIDEBA
1	Voie désenclavement Batack Bapouantou	7 500 000	2000	100%
2	Construction d'un pont	10 000 000	2000	100%
3	Construction d'un foyer culturel	20 000 000	2000	100%
4	Travaux de réfection de l'adduction d'eaux	9 000 000	2004	100%
5	Construction d'une école primaire	32 000 000	2005	100%
6	Aménagement d'une place publique	5 000 000	2005	100%
7	Platelage d'un pont piétonnier	700 000	2006	100%
8	Réalisation du plan aménagement du quartier administratif	2 500 000	2006	100%

9. Projets du COVIDEBA

1. La création d'un centre de formation professionnelle
2. Création d un jardin d enfants
3. Reconstruction d'un temple

10. Annexes

-

Annexe I

Procès verbaux des réunions

Procès verbal d'assemblée générale extraordinaire du 17 décembre 2005

En marge des cérémonies de présentation aux autorités de ses œuvres réalisées au pendant l'exercice 2005 les membres du comité le Comité villageoise de développement de Batack signataires de ce procès verbal ont tenu le 17 décembre 2005 à Batack Bapouantou une assemblée générale extraordinaire.

Un seul point inscrit à l'ordre du jour :

L'étude des projets futurs, à lui soumis par ses populations.

A cet effet les résolutions suivantes ont été adoptées:

Première résolution :

De tous les projets présentés ont été jugés recevables, après un long et débat seul le projet de construction du centre de santé intégré a été jugé prioritaire par l'ensemble des membres présents.

- **Objet du projet du projet :**

Promouvoir le bien être social et économique des populations, et participer a l'amélioration des conditions de vie des populations par la promotion des soins de santé au village et la ressortions du chômage.

- **Activités :**

Les consultations et les soins de santé

La pro pharmacie

Le planning familial et conseils

Les Vaccinations

La PMI

La petite chirurgie

Le laboratoire Biomédicales

Le transport médicalisé

L'évacuation sanitaire

L'encadrement et prestations divers dans le domaine de santé

Toute fois le centre peut exercer d'autres activités pouvant contribuer a atteindre l'objectif de la santé pou tous dans le village Batack et environnants.

Deuxième résolution

Il a été demandé au président du Covideba de mettre tout en œuvre afin que ce projet devienne réalité dans un bref délais.

Fait à Batack le 17 Decembre 2005

Eté présent :

Noms	Prénoms	Téléphone	Résident/ non résident	Signature

Annexe II Plans